



Lettre aux familles et amis

Edito

RUSONS !



Après l'heureux temps des vacances voici la rentrée scolaire. Ouf ! diront les grands-parents très sollicités ! Déjà nous savons que ce dernier trimestre de l'année civile va être marqué par des propositions de lois idéologiques qui vont nous être imposées. Comment réagir ?

Bien entendu, comme citoyen nous avons le devoir de faire connaître notre avis. Nous avons la chance de vivre dans un pays démocratique, alors exerçons notre droit de dire notre désaccord. Se pose la question délicate : Comme chrétien, comment agir ? Comment réagir ?

Permettez-moi de vous confier une page d'Évangile qui pourrait guider notre action : précisément l'Évangile que nous entendrons le dimanche 22 septembre prochain. Jésus constate la grande imagination séductrice des faussaires « les fils de ce monde ».

Dans ce débat sur les questions GPA/PMA... nous entendons bien les arguments en tous sens qui mélangent le droit, le bien, le mal, le progrès et enferment le débat faisant d'un cas particulier une norme pour tous. Alors, oui, même les opposants se laissent séduire et se disent qu'après tout.... ?

Dans l'Évangile, Jésus regrette que « les fils de la lumière » s'engagent au minimum pour le Royaume ! Il y a toujours des activités qui prennent le dessus.

Le meilleur engagement, comme chrétien, se vit dans la prière, dans la compassion envers ceux qui sont en peine, dans l'amour des ennemis et la bienveillance entre nous. Ne nous laissons pas enfermer dans un débat qui cherche à nous ridiculiser : « Les fils de ce monde sont plus habiles que les fils de la lumière. » (Luc 16,8). Nous n'avons aucune leçon à donner à qui que ce soit. Nous avons à témoigner de la beauté de la vie, de la grandeur de la famille pour le bien de tous.

Mission complexe, c'est vrai mais Jésus nous a prévenus : « soyez rusés comme des serpents et purs comme des colombes. » Mt 10,16

Chanoine Denis METZINGER Conseiller spirituel.

Agenda 2019-2020

- 29 sept** Famillathlon au Champ de Mars
- 04 au 07 oct** Bourse aux vêtements AFC15
- 10 et 11 oct** Formation " Devenir parents d'adolescents "
- 21, 22, 23 nov** Bourse aux jouets AFC12
- 07 nov** Réunion UDAF des Présidents AFC
- 09 nov** Salon du livre de la famille AFC8 Mairie du 8ème de 14h à 18h
- 08 février** Cycloshow et Mission XY AFC13

Vie de la Fédération

L'**Assemblée Générale** a eu lieu 20 mai à la paroisse St Augustin en présence du Père Denis Metzinger, conseiller spirituel. Ont été réélus : Laurent Bablot, Benoît Bonnechère, Louis-Pascal Kneppert. Nouvel élu: Renaud Willem AFC17 Ternes Champerret.

Après 3 mandats, M-Odile Lezaun n'a pas souhaité se représenter. En revanche, elle maintient la présidence de l'AFC 13.

Bureau : Philippe de Noël Président; Guy de Lummen Vice-président; Jean-Marie Behaghel Trésorier.

Formation : Aide à la parentalité

" **Devenir Parents d'adolescents**" formation assurée par l'IEDH, organisée par la Fédération des AFC de Paris **sur 2 jours** : **Judi 10 octobre** et **vendredi 11 octobre 2019** de 9h à 17h, à l'**Accueil Barouillère** 14 rue St Jean-Baptiste de la Salle 75006 métro : Duroc
Tarifs : 60 € adhérent AFC et 90 € non adhérent + possibilité des 2 déjeuners sur place pour 28€. Rens/inscrit à la Fédération.



Projet de loi sur la Bioéthique 2019

Le projet de loi qui sera présenté au Conseil des ministres fin juillet contient 31 articles, **dont 9 sont consacrés à l'ouverture de la PMA à toutes les femmes et à leurs conséquences et 9 à la recherche sur l'embryon** et les cellules souches embryonnaires humaines.

Ces deux grands thèmes sont d'égale importance, même si les médias ne s'intéressent qu'au premier. Le caractère transgressif de l'ouverture de la PMA à toutes les femmes est sans doute plus vendeur que celui de la recherche sur l'embryon, qui peut sembler plus technique et abstrait. Dans les deux cas cependant, c'est une conception de l'humanité et du progrès qui est en cause.

Nous n'abordons aujourd'hui que la partie du projet de loi portant sur « la PMA pour toutes ».

Ces 9 articles suscitent plusieurs questions :

- Comment articuler le désir d'une femme célibataire ou d'un couple de femmes de procréer et l'intérêt supérieur de l'enfant, notamment celui de connaître ses parents et d'être élevé par eux ?

- Comment articuler le droit pour ces femmes, qui ne sont pas stériles, d'avoir un accès aux techniques de PMA sans faire du médecin un simple fournisseur de services techniques ?

- Comment faire droit aux revendications de minorités sans remettre en cause les principes fondamentaux de la bioéthique et la solidarité nationale telle qu'elle se vit par l'assurance maladie et sans faire de l'homme, du père, un simple fournisseur de ressources biologiques ?

- Comment maintenir le principe de la gratuité avec la PMA sans père, lorsqu'on sait que les donneurs de spermatozoïdes sont déjà trop peu nombreux pour satisfaire la demande des couples composés d'un homme et d'une femme ?

- Comment la suppression du critère de l'infertilité médicalement diagnostiquée ne serait-elle pas étendue aux couples composés d'un homme et d'une femme, qui préféreront recourir à une PMA pour pouvoir choisir le sexe de l'enfant par exemple ?

L'intérêt de l'enfant à naître n'est évoqué qu'une fois, par les seules conditions d'âge requises, comme s'il était de son intérêt d'avoir des parents jeunes, mais qu'il était indifférent que ceux-ci soient un couple homme/femme, un couple de femmes ou une femme seule. Le projet de loi autorise doréna-

-vant le double don de gamètes, ce qui signifie **que le biologique pourra être totalement écarté**, et prévoit le remboursement de ces PMA par l'Assurance Maladie, alors que les femmes célibataires ou en couple ne sont en rien malades.

Que dire de l'argument de la discrimination ? **Qu'il va créer de réelles discriminations** entre les enfants (ceux qui auront un père et ceux qui n'en auront pas, ceux qui auront accès à l'identité du donneur et ceux qui n'y auront pas accès), entre les femmes (la veuve qui n'a plus le droit d'être inséminée par le sperme de son conjoint décédé ou de bénéficier d'un transfert d'embryon et la femme célibataire qui, elle, peut, sous réserve de l'accord de la veuve, accueillir cet embryon) entre les couples de femmes et les couples d'hommes.

Que dire encore de la vision du couple donnée par la suppression du nécessaire consentement du conjoint comme préalable du don de gamètes ?

Que dire enfin de l'invention **d'un nouveau mode d'établissement de la filiation** par déclaration anticipée de volonté, le projet de loi supprimant toute référence au biologique dans la procréation. Cela constitue un bouleversement du droit de la filiation et donc du fondement de la famille. Cette déclaration de volonté ne toucherait pour le moment que les couples ou célibataires ayant recours à un tiers donneur, avec la création d'une nouvelle discrimination entre les couples.

On nous promet que la loi sera solidement encadrée et que l'on n'ira pas plus loin. Nous ne pouvons qu'en douter.

Rappelons-nous la tribune cosignée avec NKM dans Huffingtonpost le 10 février 2013, où Edouard Philippe écrivait : *Au final donc, nous ne sommes pas opposés à une loi qui permettrait le mariage et l'adoption simple pour les couples de même sexe, mais nous n'accepterons pas ce qui viendra après cette loi. Nous nous opposerons résolument à la PMA pour les couples homosexuels féminins, et à la GPA qui, au nom de l'égalité, ne manquera pas d'être réclamée par la suite.*

Préparons-nous à entrer en résistance à la rentrée. Quelles que soient nos chances de succès, nous avons le devoir de nous opposer à ce projet de loi. Pour rappeler les mots de notre archevêque : **si nous nous taisons, les pierres crieront !**

Equipe Bioéthique de la CNAFC

La Quête Nationale pour la Mère et l'Enfant organisée par l'UNAF grâce à la mobilisation des bénévoles, les 25 et 26 mai 2019, a réuni la somme de 1589€. AFC 13 Saint-Joseph : 420€; AFC 16 Notre-Dame de Grâce de Passy : 679 €; AFC 15 Christophe de Javel : 490 €, en partie au profit de Marthe et Marie.



Famillathlon

www.famillathlon.org

15ème édition

Journée nationale pour vivre le sport en famille, au Champ de Mars

dimanche 29 septembre de 11h à 18h

APPEL à cotisation 2019
www.afc-france.org

SERVICE CONSOMMATION 01 45 85 07 27

Démarchage téléphonique Qui n'a pas eu un appel téléphonique pour lui proposer : des fenêtres, un nouveau contrat d'énergie, du vin, des tapis ou de téléphonie ou une assurance santé complémentaire ?

Avec des méthodes très habiles et souvent intrusives, l'interlocuteur fait miroiter des économies, une bonne affaire ou une meilleure protection santé. Pris de court, le consommateur est amené à faire un achat impulsif qui s'avère inutile ou à accorder un rendez-vous à domicile qui entraîne une signature de contrat avec communication de données personnelles.

Le consommateur, souvent une personne âgée ou vulnérable, a ensuite le sentiment d'avoir été piégé et veut se rétracter. Comment se protéger ?

- **Utiliser le droit de rétractation** dans les 14 jours suivant la signature du contrat par lettre RAR ou en ligne sur le site du professionnel si cela est proposé .
- **Adhérer à bloc tel.gouv.fr** liste d'opposition au démarchage : gratuite mais d'efficacité irrégulière car reposant sur le volontariat des entreprises.
- **Savoir dire non** : se méfier d'appels venant d'inconnus et refuser de répondre aux questions personnelles. Ne pas recevoir chez soi quand on est seul et si la proposition n'est pas urgente car il est alors très difficile de ne pas se laisser avoir !

En cas de besoin, contacter une de nos 2 antennes :
afc_conso_stho@yahoo.fr ou
afc.federation.paris@wanadoo.fr

CHANTIER EDUCATION

Un chantier spécifique à destination des parents **d'enfants précoces (Chantier Zèbre)** et pourquoi pas ?

Marie de la Rivière, leur initiatrice au sein des AFC et les responsables qui se sont lancées ensuite le disent toutes : c'est une idée qui rejoint pleinement les besoins des parents de ces enfants : écoute, confidentialité, bienveillance, soutien, absence de jugement et la pédagogie des Chantiers si efficace pour trouver des solutions qui conviennent à leur famille. Aujourd'hui au nombre de 2 sur Paris, ces chantiers aident les parents à créer le sur-mesure dont ces enfants ont besoin et les mamans trouvent un lieu où déposer leurs « valises ». Chacune trouve l'écoute nécessaire pour pouvoir parler librement et se sentir soutenue dans sa démarche de progrès. Rares sont les lieux qui le permettent !

Si vous aussi, vous souhaitez créer un chantier spécifique enfant précoce au sein de votre AFC, contactez Anne-Orlis Pigneur,
Référente parisienne
anneorlis.pigneur@gmail.com
Pour tous renseignements sur les autres chantiers :
chantierseducation75@yahoo.com

Lectures pour ados : L' Oiseau d' Or, La Flûte de Pan, deux thrillers plongeant les adolescents dans une découverte de situations humaines très vives suscitant la maîtrise progressive des sentiments avec l'aide de l' Oiseau ou de la Flûte " de Clotilde Brunetti-Pons Editions Amalthée , chez Hachette.

AFC 15 Bourse d'automne

AFC 15 St Léon Vêtements Hommes, femmes et enfants (18 mois à 14 ans) 01 84 17 32 82 11 place du Cardinal Amette

pièce d'identité exigée au dépôt
Du 4 au 7 octobre 2019

Dépôt réservé aux adhérents des AFC et aux paroissiens de St Léon : **vendredi 4 octobre** de 15h à 20h

Vente ouverte à tous samedi 5 octobre de 11h à 19h et **dimanche 6 octobre** de 14h à 19h.

Retrait des invendus et

Paiement : **lundi 7 octobre** de 14h à 20h

AFC 12 Bourse aux jouets

AFC 12 Immaculée Conception 15, rue Marsoulan 12°

06 87 45 01 56

du 21 au 23 novembre 2019 : Jeux, jouets, livres, DVD, jeux vidéo, vélos, matériel de puériculture (30 objets maxi) pas de peluches.

Dépôt : **jeudi 21/11** de 14h à 20h

Vente : **vendredi 22/11** de 9h30 à 12h et de 14h à 19h
samedi 23/11 de 10h à 12h
Paiement en espèces

Retrait des invendus et

Paiement : **samedi 23/11** de 14h30 à 16h

Les invendus seront repris par les déposants.

AFC 13 Ateliers

Mission XY - père/fils (11-15 ans) Anatomie masculine avec Benoit Legris.

Cycloshow - mère/fille (10-14 ans) La puberté, la conception, la naissance...

Samedi 08 février 2020

de 10h à 16h à l'école Notre-Dame de France

Rens: 06 89 34 21 17
secretariat.afc75013@gmail.com

Inscription directe sur www.cycloshow.fr

AFC 17 Œnologie

20h à 22h30 Métro La Fourche, **jeudi 12/09, mardi 19/11/19, jeudi 16/01/20**, à venir 2 autres dates.
Inscription par mail à afc17plainemonceau@gmail.com
Prix : 130 € les 5 séances, + adhésion (les adhérents des autres AFC sont bienvenus et ne repayent pas d'adhésion)
Max 20/22 participants.
Rens Laurent Bablot : 06 07 11 45 55

AFC 17 Tennis

AFC 17 Ternes Champéret et Plaine Monceau : Tennis réservé aux familles AFC de Paris et alentours, tarif famille, pour enfants, débutants, adultes, 1h /semaine (en fin d'après-midi, mercredi toute la journée et samedi matin, ou location courts 1h /semaine - différents sites Paris 17: Bd de Reims, Terrains rue Aurelle de Paladine, rue de Courcelles, Pereire
Inscriptions : Mme Huré 06 07 42 75 85 beatrice.hure@sfr.fr

AFC 8 Salon du livre

Samedi 09 novembre 2019

14h à 18h à la mairie du 8ème, 3 rue de Lisbonne.

Quelques auteurs présents : Jean Raspail, Philippe de Villiers, Jean Sévillia, Yves Guézou, Clotilde Noël, Nathalie Saracco, Yves Chiron, Sabine de la Moissonnière, Jean-Frédéric Poisson, Denis Tillinac, Laurent Dandrieu...

AFC 17 Réductions séjours en montagne/ski

Une convention de partenariat signée avec **La Belle Montagne** - 10% sur toutes réservations et réduction complémentaire pouvant aller jusqu'à 15% sur certains sites et à certaines périodes de vacances scolaires dans les stations suivantes : La Bresse, St Francois Longchamp, Valmorel, ND de Bellecombe, Les Saisies, Orcières Merlette si réservations avant le 31 octobre + remontées mécaniques jusqu'à 25%, sur les sites de Flaine, La Plagne, les Ménuires, Orcières Merlette, les Arcs, Risoul, Tignes.

Réductions hébergement si réservations avant 15/09, [soit une réduction maximale de 24%, au mieux !](#)

www.labellemontagne.com
Contactez la centrale de réservations (04 79 84 37 15) **munid'un code réservé aux adhérents AFC à jour**. Rens Laurent Caillaud AFC17 06 64 34 62 74 laurent.caillaud10@wanadoo.fr